



**VOUS PROTÉGEZ
LES CITOYENS
NOUS PROTÉGEONS
VOTRE SALAIRE**

**PROTÉGEZ VOTRE SALAIRE
EN CAS D'ACCIDENT
DE LA VIE PRIVÉE OU MALADIE**

4 ADHÉREZ, C'EST SIMPLE !



Simulez votre cotisation sur :

[https://prevoyanceenligne.territoria-mutuelle.fr/
tarificateur/CDG16_C1](https://prevoyanceenligne.territoria-mutuelle.fr/tarificateur/CDG16_C1)



Retournez votre bulletin d'adhésion **PAR COURRIER :**

TERRITORIA mutuelle 54 rue de Gabiel - CS 76016 79185 CHAURAY.



Vos garanties prennent effet le 1er du mois qui suit votre demande d'adhésion. Vos cotisations sont prélevées directement sur votre bulletin de paye.

CONTACTEZ-NOUS

Nos conseillers en protection sociale sont à votre écoute et vous accompagnent dans le choix de vos garanties

05.49.33.76.51
demain@territoria-mutuelle.fr



TERRITORIA MUTUELLE | Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 483 041 307
Siège social | 54 rue de gabiel | CS 76016 | 79185 CHAURAY CEDEX
05 49 33 76 51 | demain@territoria-mutuelle.fr

Substituée par APICIL Mutuelle | Mutuelle régie par les dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 302 927 553
Siège social | 51 boulevard Marius Vivier Merle | 69003 LYON

Ne pas jeter sur la voie publique. Communication non-contractuelle à caractère publicitaire - voir détails et conditions de l'offre dans les documents contractuels. Plaquette explicative - CDG 16 - CHOIX 1 - 2025 - 03/2025
Crédit photo : Unsplash/Pexels - Conception : TERRITORIA mutuelle - 11/2024 - SP24/FCR0419 - ©2025 TERRITORIA mutuelle

CONSERVEZ VOTRE SALAIRE AVEC TERRITORIA

EN 5 ANS, 1 AGENT SUR 4
CONNAÎTRA UN ARRÊT DE TRAVAIL
CRÉANT UNE PERTE DE 50% DE SON TRAITEMENT

1 VOS GARANTIES

MAINTIEN DE SALAIRE

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, nous complétons votre traitement indiciaire net + NBI nette à hauteur de 95% pour les périodes à demi traitement, en cas de CMO, CLM, CLD et GM.

Bénéficiez de la participation financière de votre employeur !

VOTRE COTISATION
2025

0,69%
TIB + NBIB

INVALIDITÉ PERMANENTE

Si vous devenez invalide et que vous ne pouvez plus travailler, nous complétons votre pension d'invalidité par une rente vous permettant de conserver jusqu'à 95% de votre traitement indiciaire net + NBI nette.

PERTE DE RETRAITE

POUR LES AGENTS CNRACL UNIQUEMENT

En cas d'invalidité, vous ne cotisez plus pour votre retraite. Grâce à la garantie « perte de retraite », TERRITORIA mutuelle vous verse un capital égal à 50% du PASS (plafond annuel de la sécurité sociale).

DÉCÈS TOUTES CAUSES & PTIA (PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE)

En cas de décès par maladie ou accident, TERRITORIA mutuelle verse un capital équivalent à un an de salaire brut (TIB + NBIB) aux bénéficiaires que vous aurez désignés.

0,82%
TIB + NBIB

0,63%
TIB + NBIB

0,41%
TIB + NBIB



Je simule ma cotisation
et j'adhère en ligne !

Obligatoire

Garanties facultatives

2

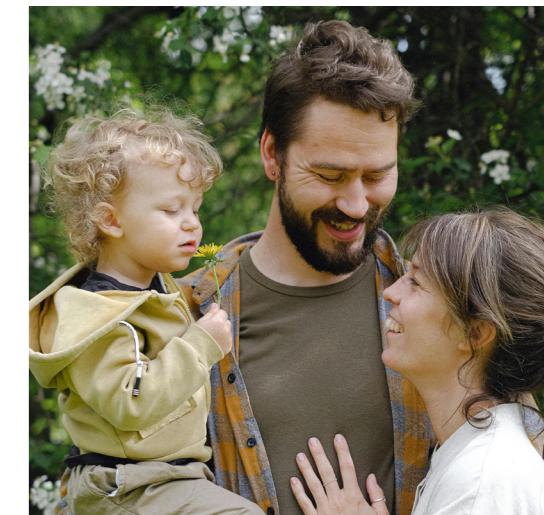
EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

Exemple donné à titre indicatif sans valeur contractuelle.

HECTOR, ADJOINT ADMINISTRATIF

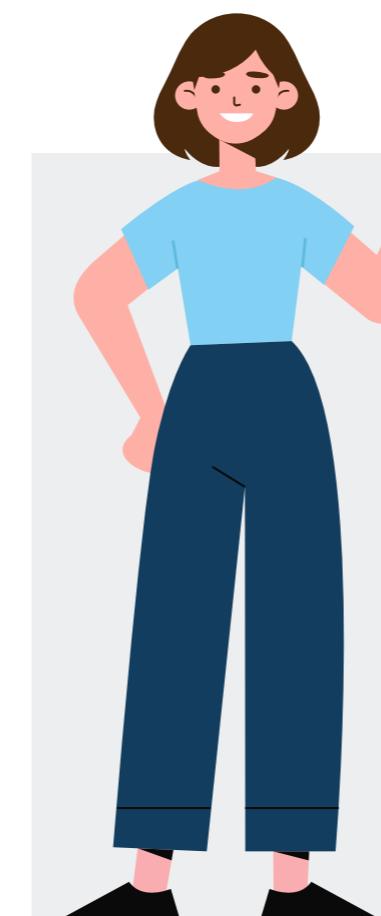
Il perçoit un salaire net de 1 786 € soit un traitement brut : 2 125 € et a souscrit la garantie incapacité à hauteur de 95%. Suite à une mauvaise chute, Hector est en arrêt de travail pendant 8 mois. Dès le 91^{ème} jour d'arrêt de travail, Hector perd 50% de son salaire, soit 893 € par mois.

Grâce à la garantie maintien de salaire, Hector conserve 95% de son traitement et de ses primes. TERRITORIA mutuelle lui verse ainsi 803 €.



3

COMMENT ÇA MARCHE ?



GARANTIE INCAPACITÉ, TERRITORIA MUTUELLE INTERVIENT :

Auprès des adhérents se trouvant momentanément dans l'incapacité complète d'exercer une quelconque activité professionnelle à la suite d'une maladie ou d'un accident médicalement constatés.

Et lorsqu'ils perçoivent, des prestations :

- soit de leur employeur en application du statut de la fonction publique territoriale,
- soit de la Sécurité Sociale,
- et après accord du médecin conseil de la mutuelle.

TERRITORIA MUTUELLE complète la rémunération à hauteur de 45% par le versement d'indemnités journalières complémentaires.